

Image not found or type unknown



Procuration sur comptes bancaires

Par **grassi**, le **02/10/2010** à **06:19**

Bonjour,

Mon fils a procuration sur mes comptes (j'ai 73ans) je viens de m'appercevoir que ces commptes n'existe plus mais onr été viré sur des comptes à son nom. Que vaire our les récupérer. Merci d'avance.

Par **chris_idv**, le **02/10/2010** à **07:24**

Bonjour,

Portez plainte contre votre fils pour abus de confiance.

Cordialement,